REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA JUSTICE

ANNEXE N° ...29

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen
Référence :

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : Amnistie

Objet de la prestation : Attestation d'amnistie

Conditions d'obtention
L'octroi de l'amnistie

Pièces à fournir
Demande écrite simple

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- *dépot d'une demande* - *vérification du dossier* - *délivrer l'attestation*	- *direction des affaires pénales*	- *à l'instant*

Lieu de dépôt du dossier
Service : direction des affaires pénales au ministère de la Justice *Adresse : Boulevard Bab Bnet (Tunis)*

Lieu d'obtention de la prestation
Service : Direction des afffaires pénales *Adresse : Boulevard Bab Bnet (Tunis)*

Délai d'obtention de la prestation
à l'instant

Références législatives et / ou réglementaires
- *Décret n° 95-2568 du 25 décembre 1995, fixant la liste des attestations administratives pouvant être délivrées aux usagers par les services du ministère de la Justice*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/